

PRÉVENIR POUR MIEUX RÉAGIR

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)



VILLE DE
BERGERAC

Notre ville, comme toutes les autres, n'est pas à l'abri d'une catastrophe naturelle ou d'un accident technologique. Quelle que soit l'ampleur des moyens engagés, l'expérience nous a appris que le risque zéro n'existe pas. Les catastrophes naturelles restent extrêmement rares et les risques technologiques sont gérés par des hommes responsables. Avoir conscience du danger peut cependant permettre de mieux s'en prémunir. Ces risques majeurs définis comme des événements dangereux ou «aléas» peuvent avoir des conséquences diverses sur la vie en collectivité, les personnes et les biens. Même si ces événements de part leur fréquence ou leur probabilité d'apparition sont faibles, il me paraît essentiel que vous soyez informés et ainsi mieux préparés à y faire face.

Ce document d'information sur les risques majeurs a donc pour objectif de promouvoir notre politique d'information et de sensibilisation dans le cadre de la prévention des risques majeurs d'origine naturelle et technologique. Vous découvrirez à travers ces quelques pages les risques recensés par l'État sur notre commune et surtout les attitudes à adopter en cas d'une éventuelle alerte. Bien sûr, outre les moyens mis en œuvre pour lutter efficacement contre les risques, la municipalité reste en contact avec l'ensemble des services de l'Etat et des services de secours, pour connaître et atténuer la portée de tels événements.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ce DICRIM, afin d'avoir en mémoire les mesures de sauvegarde et à le conserver soigneusement.



SOMMAIRE

Comment suis-je alerté ?	3
Le risque industriel	4
Le risque de rupture du barrage de Bort les Orgues	5
Le risque transport	6
Le risque inondation	7
Le risque mouvement de terrain	8
Le risque feu de forêt	9
Le risque intempérie	10
Le plan familial de sauvegarde.....	11
Où s'informer ?	12

COMMENT SUIS-JE ALERTÉ ?

En cas de catastrophe, l'alerte est donnée par différents moyens de communication : sirène, médias, haut-parleurs, téléphone, affichage ou porte à porte. Le signal de la sirène de la commune de Bergerac est composé de trois émissions successives d'1 min 41, séparée par des intervalles de 5 secondes. Une fois le danger écarté, la sirène émet le signal de fin d'alerte de 30 secondes.

Il existe, également, l'alerte SMS « prévisions crues », un service proposé par le service de prévisions des crues Gironde-Adour-Dordogne.

Renseignements et inscription sur

<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/cruces/>

De plus, afin de mieux réagir face à la crise, la collectivité a prévu une organisation réactive avec la mise en place d'un outil d'aide à la décision :

le Plan Communal de Sauvegarde. Le but de ce plan est la protection des vies humaines, l'atténuation des dégâts matériels et la limitation de l'atteinte à l'environnement.

SIGNAUX D'ALERTE NATIONALE

Son de la sirène d'alerte nationale



1 min 41

silence 5 sec



1 min 41

silence 5 sec



1 min 41

Son continu fin d'alerte



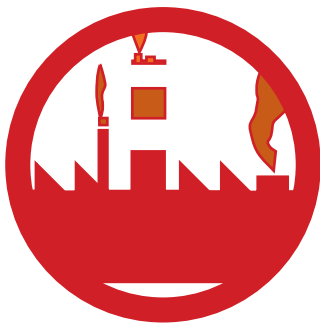
SIRÈNES DU RÉSEAU
NATIONAL D'ALERTE (RNA)
SIGNAL NATIONAL D'ALERTE
SON MODULÉ



HAUTS PARLEURS
SIRÈNE MOBILE D'ALERTE



AUTOMATE D'APPEL
TÉLÉALERTE



LE RISQUE INDUSTRIEL

DICRIM

Bergerac accueille, sur son territoire, le site industriel regroupant « Eurengo » et « Mary Arm » classés SEVESO donc potentiellement dangereux

QUE FAIRE ? OU NE PAS FAIRE !

Restez chez vous ou rentrez dans le bâtiment le plus proche.

Fermez portes et fenêtres.
Arrêtez les ventilations.

Écoutez France Bleu Périgord ou Bergerac 95.

Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme, ni étincelle.

N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.



LE RISQUE RUPTURE DU BARRAGE DE BORT-LES-ORGUES



Si le barrage de Bort-Les-Orgues se rompt, même de façon partielle, il entraînera une vague de 19 mètres qui mettra 14 heures à atteindre la ville de Bergerac.

QUE FAIRE ? OU NE PAS FAIRE !

Rejoignez les hauteurs les plus proches.

Écoutez France Bleu Périgord ou Bergerac 95.

N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

Ne prenez pas votre véhicule.

Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.





LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

DICRIM

Sur la Route Nationale 21 et les routes départementales D933, D936 et D660 principalement, des risques liés aux transports de matières dangereuses existent.

QUE FAIRE ? OU NE PAS FAIRE !

Si l'alerte a été donnée (par la sirène mobile, les services de secours ou autre) selon les consignes :

Restez chez vous ou rentrez dans le bâtiment le plus proche.

Fermez les portes et les fenêtres.

Arrêtez les ventilations.

Ecoutez France Bleu Périgord ou Bergerac 95.



LE RISQUE INONDATION



*La commune est traversée par deux cours d'eau susceptibles de causer des inondations (de plaine essentiellement) :
la Dordogne (risque le plus important) et le Caudeau.*

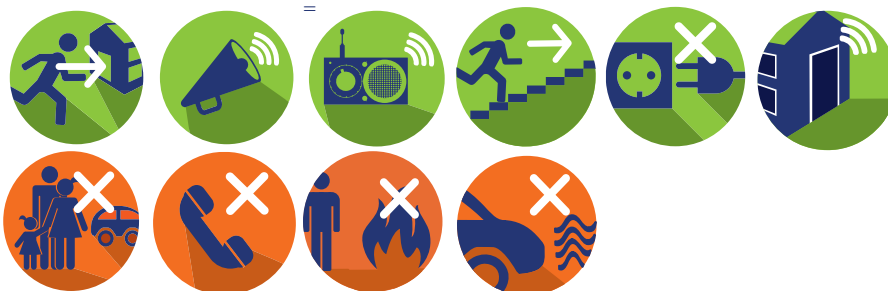
QUE FAIRE ? OU NE PAS FAIRE !

Ecoutez France Bleu Périgord ou Bergerac 95.

Coupez l'électricité et le gaz.

N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

Ne téléphonez pas, libérez les lignes de secours.





LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

DICRIM

Bergerac est concernée par le risque Retrait-Gonflement des argiles à prendre en compte surtout pour l'urbanisme.

QUE FAIRE ? OU NE PAS FAIRE !

PENDANT L'ÉVÉNEMENT

Évacuez au plus vite latéralement les lieux ou évacuez les bâtiments.

Ne revenez pas sur vos pas.

Ne rentrez pas dans un bâtiment endommagé.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

Évaluez les dégâts.

Informez les autorités.



LE RISQUE FEU DE FORÊT



C'est au Nord de la commune que l'on retrouve la grande majorité des espaces forestiers à risques.

QUE FAIRE ? OU NE PAS FAIRE !

Ne vous approchez jamais à pied ou en voiture d'un feu de forêt.

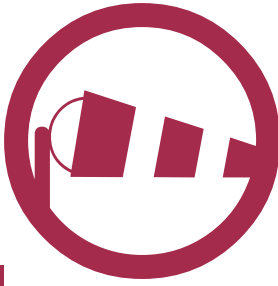
Ouvrez le portail de votre terrain.

Fermez les bouteilles de gaz à l'extérieur de votre maison.

Enfermez-vous dans votre maison ou tout autre bâtiment.

Fermez les volets de votre habitation.





LE RISQUE INTEMPÉRIE

DICRIM

Météo France surveille en permanence les conditions météorologiques et établit des cartes de vigilances selon le risque et le niveau de danger :

- **Vert** = pas de vigilance particulière
- **Jaune** = soyez attentif si pratique d'activités sensibles aux risques météorologiques
- **Orange** = soyez très attentif
- **Rouge** = vigilance absolue

Consultez le site de météo France www.meteofrance.fr

QUE FAIRE EN CAS D'ALERTE ORANGE OU ROUGE ?

PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES	ALERTE ORANGE	ALERTE ROUGE
VENT VIOLENT	<ul style="list-style-type: none"> - limiter les déplacements - faire attention aux chutes d'arbres ou objets - ranger les objets exposés au vent 	<ul style="list-style-type: none"> - rester chez soi, éviter toute activités - être prudent en cas de déplacements - prendre les précautions face aux conséquences d'un vent violent
FORTES PRÉCIPITATIONS	<ul style="list-style-type: none"> - se renseigner avant tout déplacement et être vigilant, éviter les réseaux secondaires - si zones inondables : prendre les précautions 	<ul style="list-style-type: none"> - rester chez soi et éviter tout déplacements - ne pas s'engager sur une voie immergée - prendre les précautions pour la sauvegarde des biens
ORAGE	<ul style="list-style-type: none"> - être prudent si déplacement et activités - éviter l'utilisation du téléphone et appareils électriques - mettre en sécurité les biens et s'abriter hors d'une zone boisée 	<ul style="list-style-type: none"> - être très prudent en cas de déplacements, les conditions de circulation peuvent être dangereuses - éviter les activités extérieures - s'abriter hors des zones boisées et se mettre en sécurité - sur la route : s'arrêter et rester dans la voiture
GRAND FROID	<ul style="list-style-type: none"> - éviter l'exposition prolongée au froid et au vent et sortir aux heures les plus froides - éviter les efforts brusques et de boire des boissons alcoolisées - veiller à la qualité de l'air et au bon fonctionnement du chauffage 	<ul style="list-style-type: none"> - éviter toute sortie au froid - en cas d'obligation de sortie, éviter les heures les plus froides, l'exposition prolongée et s'habiller chaudement - veiller à la qualité de l'air et au bon fonctionnement du chauffage
NEIGE/VERGLAS	<ul style="list-style-type: none"> - être vigilant en cas de déplacement et se renseigner sur les conditions de circulation - respecter les restrictions de circulation 	<ul style="list-style-type: none"> - rester chez soi sans aucun déplacement - en cas de déplacement : signaler son départ et la destination et prévoir du matériel (si immobilisation attendre les secours)
CANICULE	<ul style="list-style-type: none"> - passer au moins 3h/jour dans un endroit frais - se rafraîchir le corps plusieurs fois par jour - boire régulièrement même sans soif - éviter les sorties aux heures les plus chaudes 	<ul style="list-style-type: none"> - ne pas hésiter pas à aider ou vous faire aider - passer au moins 3h/jour dans un endroit frais - se rafraîchir le corps plusieurs fois par jour - boire régulièrement même sans avoir soif - éviter de sortir aux heures les plus chaudes

PLAN FAMILIAL DE SAUVEGARDE

AU CAS OÙ...

quelques mesures à prendre aujourd'hui, qui peuvent être utiles demain !

Pour une meilleure réaction face aux dangers, chaque famille peut élaborer son propre plan d'organisation :

- Repérer où se situe le disjoncteur, les vannes d'arrêt des circuits d'eau et de gaz
- Relayer les informations contenues dans cette brochure à l'ensemble de la famille
- Répertorier les numéros de téléphone indispensables
- Constituer un kit d'urgence (eau, nourriture, outils de base, radio, trousse médicale...)
- Penser à prendre les médicaments en cas d'évacuation !

DANS UN SAC FACILEMENT ACCESSIBLE, PRÉVOIR !

- Votre Guide pratique des risques majeurs.
- Un sifflet, une torche, un tissu ou panneau «SOS» de couleur vive, des gilets fluorescents, une radio à pile.
- De l'eau, des aliments énergétiques, couteau multi-fonctions, des aliments spécifiques si nécessaire (aliments bébé, régimes)
- Pansements, paracétamol, désinfectant, antidiarrhéique, produit hydro-alcoolique pour les mains.
- Photocopie des papiers personnels types carte d'identité, passeport, double des clés de la voiture et de la maison, de l'argent liquide.
- Quelques jeux, livres pour les enfants.



Ce document a pour objectif d'informer les Bergeracois sur les risques majeurs liés à la commune. Il identifie les risques et prend compte de la marche à suivre en cas de danger. La commune de Bergerac est concernée par 7 risques majeurs : industriel, rupture de barrage, transport de matières dangereuses, inondation, mouvement de terrain, intempéries et feu de forêt. Ces risques peuvent avoir un impact direct sur les zones aux enjeux humains, économiques ou environnementaux.



OÙ S'INFORMER ?

- Gendarmerie 17
- Pompiers 18
- Mairie 05 53 74 66 66
- Préfecture 05 53 02 24 24
- Hôpital de Bergerac 05 53 63 88 88
- www.vigicrues.gouv.fr
- DREAL

<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>
(Direction Régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement)